



**Coordination Education Gard**

**Interdegrés/ Interétablissements**

*Syndiqués, non-syndiqués, soutenus par CGT, FO, SUD,  
FSU, SNEP, SNES, SNUIPP, Collectif AVS/AESH 30, Stylos Rouges*

# **Ecole de la « confiance » ? Méfiez vous des apparences.**

En quelques mois, **des lois importantes** ont été engagées **concernant l'Education. Elles bouleversent le quotidien et l'avenir** des élèves comme de leurs enseignant.es **de la maternelle à la terminale.**

Pour en savoir plus et pour échanger :

*Des enseignant.es du primaire et du secondaire proposent aux parents d'élèves des réunions d'information et débats sur les réformes en cours (Loi "pour une École de la confiance", réformes du lycée et du baccalauréat, ParcoursSup, etc.) .*

**REUNION PUBLIQUE**

**Lundi 8 avril-18h30**

**Maison du protestantisme, 3 rue Claude Brousseau- Nîmes**

Pour nous contacter : <https://collectifcrbp30.frama.site/>

## CE QUI VA CHANGER DANS LES ÉCOLES SI LA LOI BLANQUER « ÉCOLE DE LA CONFIANCE » PASSE !

=> **La maternelle** : L'enseignement **obligatoire dès 3 ans**.

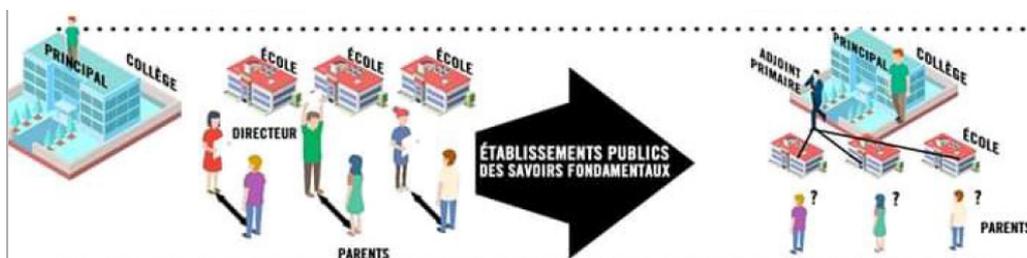
- **Partage des budgets** entre écoles publiques et privées.



- Des **jardins d'éveil** pour les enfants de 3 à 5 ans avec des personnels non enseignant.es.

=> **Le primaire** : La **fusion des écoles maternelles, élémentaires et des collèges en ESF (Etablissement des Savoirs Fondamentaux)** .

- La **suppression des postes de directeurs** = écoles gérées par les chefs d'établissement des collèges.



- La **globalisation des effectifs** sur l'ESF = les effectifs chargés dans certaines classes.
- La **scolarisation possible des CM1 et CM2 au collège**.
- La **mise en concurrence des écoles** et des enseignant.es.

=> **La carte scolaire** : **Fin des écoles de secteur** : Si l'école près de chez vous ne peut accueillir votre enfant, il **sera inscrit dans une autre école** que vous ne pourrez pas choisir !

=> **Le recrutement** : Possibilité d'embaucher **de plus en plus de contractuels** à durée déterminée, **sans formation spécifique**.



=> **L'inclusion des enfants handicapés dans les classes:**

- Un nombre d'AVS sera attribué par le PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) = 1 AVS pour plusieurs enfants.



**La fermeture de classes spécialisées** et de structures adaptées aux enfants handicapés (*jugées trop coûteuses à l'Etat*)

=> **Le rôle des professeurs** : Le 1er article de la loi impose aux enseignant.es de **ne pas critiquer l'institution** sous peine d'être en faute professionnelle.

## REFORME DU LYCEE: DECRYPTAGE ET EFFETS CONCRETS DANS NOS LYCEES

Ce qu'on nous vend :	Dans les faits :
<p>« des parcours personnalisés »</p> <p>« plus de choix et une offre de formation enrichie grâce aux spécialités »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre enfant <b>ne pourra étudier que dans son lycée de secteur</b> et ne pourra suivre que les spécialités du lycée : aucun assouplissement de dérogation, les spécialités non proposées seront donc...à vos frais.</li> <li>• Aucun lycée ne peut (entre juillet et septembre) ajuster son « offre » à la « demande » des élèves : <b>certains se verront donc refuser les spécialités demandées, et seront orientés de force dans des disciplines</b> (et donc des études) non choisies. Les options disparaissent dès la 2de.</li> </ul>
<p>« un lycée de l'égalité »</p> <p>« un bac remusclé »</p> <p>« un bac simplifié »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>40 % de contrôle continu + sectorisation imposée</b> = la valeur du bac dépendra du lycée où il a été passé. 21 épreuves sur deux ans, des évaluations et des épreuves tous les mois = pression maximale sur les adolescents.</li> </ul>
<p>« plus d'accompagnement »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>1300 postes supprimés en 2018, 2600 à la rentrée 2019</b>, 40000 élèves de plus attendus dans les collèges et les lycées : moins d'heures en demi-groupe, <b>des cours à 36...</b> votre enfant au centre de la casse.</li> </ul>
<p>« le bac, tremplin de la réussite »</p> <p>« un lycée plus attentif aux parcours individuels »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dès 15 ans, votre enfant doit se projeter dans l'après-bac</b> et doit faire des « choix » décisifs mais à l'aveugle : dès la 1ère, des choix en partie contraints par les impératifs budgétaires qui conditionnent son avenir.</li> <li>• Chacun son « menu » = <b>éclatement du groupe classe</b>, solitude des élèves.</li> <li>• Un accès aux spécialités en fonction des résultats : ultra-compétition garantie.</li> </ul>
<p>« une école de la confiance »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Une quadruple réforme</b> (Parcoursup + bac + programmes + organisation des enseignements) qui passe en force, <b>sans débat public</b>, uniquement vendue par la communication du ministère.</li> <li>• <b>Des enseignants</b> sous pression, <b>interdits d'exprimer leurs désaccords</b> et leurs inquiétudes y compris hors des lycées.</li> </ul>

## **La loi Blanquer, c'est :**

**La fin programmée de l'école publique que nous  
connaissons.**

**La transformation de l'école en une entreprise rentable qui  
ne s'inquiète ni du bien-être des enfants ni des conditions  
de travail des équipes éducatives.**



**NON À UNE RÉFORME À MARCHÉ FORCÉE, NOUS DEMANDONS  
SON RETRAIT IMMÉDIAT !**